

1.05 Bibliothèques publiques en Belgique

SOB1005-NBDN_

Domaine : **Information et communication** Grade académique : **Bachelier : bibliothécaire-documentaliste - Namur**

Niveau de certification : **6 Cycle : Premier Cycle** Année académique : **2026-2027** (Q1 Q2)

CRÉDITS ECTS 6		VOLUME HORAIRE 72 h	
PRÉREQUIS <i>Aucun</i>		CO-REQUIS <i>Aucun</i>	
IMPLANTATION Département social de Namur	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE Christine Biston	RESPONSABLE DE L'UE Laila BOUKHARTA	ENSEIGNANTS INTERVENANTS Jessica ABS Laila BOUKHARTA

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
SO-Bibliothécaire - Documentaliste	1	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

À définir

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

AA1. COMPRENDRE LES MISSIONS ET LES VALEURS DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

- Expliquer le rôle des bibliothèques publiques dans la société.
- Identifier leurs missions culturelles, éducatives, informationnelles et citoyennes.
- Situer le métier de bibliothécaire dans son contexte professionnel et sociétal.

AA2. COMPRENDRE L'ORGANISATION INSTITUTIONNELLE DE LA LECTURE PUBLIQUE EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

- Identifier les principaux acteurs de la lecture publique.
- Comprendre le rôle de la législation et du cadre de reconnaissance des bibliothèques.
- Expliquer les mécanismes de financement, de développement et d'évaluation des bibliothèques publiques.

AA3. COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT CONCRET D'UNE BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE

- Décrire les principales activités liées à la gestion des collections et des services.
- Expliquer les grandes étapes du circuit du document.
- Identifier les principales ressources, espaces, services et outils présents dans une bibliothèque publique.

AA4. ANALYSER UNE BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DANS SON CONTEXTE

- Observer et décrire les caractéristiques d'une bibliothèque visitée.
- Mettre en relation les observations de terrain avec les concepts étudiés au cours.
- Identifier les spécificités, les choix organisationnels et les réponses apportées aux besoins du territoire et des publics.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable.
Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

- Identifier les publics cibles et leurs besoins spécifiques
- Appréhender le contexte professionnel
- Agir en respectant scrupuleusement un cadre ou des règles prédéfinies
- Mettre les savoirs au service de l'esprit critique, de l'observation, de l'analyse et du raisonnement
- Choisir, configurer et utiliser un système d'information documentaire et en valider la pertinence
- Installer, configurer et utiliser des logiciels généraux ou spécialisés
- Utiliser et/ou exploiter des outils permettant d'étendre les systèmes d'information
- Comprendre les technologies de l'information et de la communication en vue d'interagir avec les services informatiques
- Utiliser les services de l'Internet et ses technologies de base

CONTENU

Contenu consultable sur Moodle (syllabus, présentations et ressources diverses)

SOURCES ET RÉFÉRENCES

À définir

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
ABDN1005-BBPB1 — Bibliothèques publiques en Belgique : fondamentaux	À définir

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
ABDN1005-BBPB1 — Bibliothèques publiques en Belgique : fondamentaux	72 h	Français	Français

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
ABDN1005-BBPB1 — Bibliothèques publiques en Belgique : fondamentaux	À définir

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE GROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

- Exposés théoriques visant à présenter les concepts fondamentaux, le cadre institutionnel et la législation de la lecture publique ;
- Analyse de documents professionnels, de textes de référence, de dossiers et de ressources produites par les acteurs du secteur ;
- Visionnage et l'exploitation de vidéos permettant d'illustrer les réalités professionnelles et l'évolution des bibliothèques ;
- Activités de réflexion individuelle et collective favorisant l'appropriation des concepts ;
- Dispositifs de pédagogie active, notamment des jeux-cadres inspirés des méthodes Thiagi, favorisant la participation, l'intelligence collective et la mise en lien des apprentissages ;
- Séminaires d'échange et d'analyse permettant de confronter les observations de terrain aux notions abordées au cours ;

- Visites de bibliothèques constituant un support privilégié d'observation, de découverte et d'analyse des pratiques professionnelles.

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

À définir

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

Examen écrit : 50%

Examen oral : 50%

Moyenne arithmétique appliquée

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuve intégrée	Modalités d'évaluation
ABDN1005-BBPB1	Période d'évaluation : Q1
	Modalités d'évaluation : examen écrit
	Période d'évaluation : Q2
	Modalités d'évaluation : examen oral
	En seconde session l'étudiant·e représente la ou les AA en échec selon les mêmes modalités

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.